

Un bidonville est indigne : il est temps que l'Etat propose des alternatives efficaces pour les roms

Deux expulsions viennent d'avoir lieu sur notre territoire le 6 juillet à Coignet à Saint Denis, le 26 juillet à Saint Ouen.

Les occupants de Coignet étaient suivis par le Préfet de région dans le cadre d'une plateforme dite "Accompagnement Insertion Orientation Soutien (AIOS 1)". Elle s'est révélée inefficace en termes d'alternatives de logement et d'accompagnement.

Les occupants de Saint Ouen, installés de longue date n'étaient pas suivis.

La récente expulsion du bidonville des Poissonniers à Paris le 3 février démontre qu'en absence de propositions durables, les bidonvilles se reconstituent dans la proximité territoriale (Saint Denis, Pierrefitte, Saint Ouen...)

Nous savons que des menaces pèsent sur le terrain Wilson et au 51 rue de Strasbourg tous deux à Saint-Denis.

Le MRAP 93 considère que ces deux terrains constituent une urgence d'intervention pour la nouvelle plateforme régionale gérée par M. Normand sous l'égide de M. Carencu le Préfet de Région. Cette nouvelle plateforme dite AIOS 2 doit tirer des leçons des échecs précédents et se fixer des objectifs de solutions alternatives pérennes, autres que des nuitées d'hôtels ou la reconstitution de bidonvilles souvent à proximité ou dans les villes voisines, afin de sortir dignement de la précarité et construire des projets de vie.

Les associations de terrain doivent être informées et être associées au comité de pilotage chargé du suivi et de l'avancement des dossiers.

Les collectivités quant à elles doivent pendant cette période prévenir au mieux tout risque d'accident, d'épidémie et assurer le confort et l'hygiène.

Nous constatons que les bidonvilles sont majoritairement installés sur des territoires socialement fragiles : c'est un handicap pour la qualité de l'accès aux droits fondamentaux. L'Etat doit être plus efficacement présent dans nos territoires où se concentrent le plus de bidonvilles, territoires qui, se sentent trop souvent, du fait des discriminations multiples, les oubliés de la République.

La disparition des bidonvilles, doit obéir à une autre logique que l'expulsion sèche, quels que soient les prétextes invoqués. Un véritable plan régional doit organiser l'accompagnement et l'accueil de ces minorités maltraitées au sein de petites structures réparties sur la région et qui valorisent les compétences et le savoir-faire des Roms.

Toutes les collectivités doivent être concernées, y compris de manière contraignante.

Bobigny, le 26 juillet 2016